



REMBOURSEMENT REPAS COMPETITIONS JEUNES

Le District Aisne de Billard a mis en place un système de remboursement pour les compétitions de Jeunes Régionale qui consiste à donner 5€ par joueur ainsi que 5€ pour l'accompagnateur.

Mais cette somme allouée n'est pas limitative du prix de revient du repas pour le Club organisateur...mais impose la gratuité pour le joueur et un prix modique pour l'accompagnateur, voire la gratuité.

Cette participation sera versée, sur demande auprès du trésorier, après vérification du responsable District. Il suffit d'envoyer la liste des joueurs et des accompagnateurs qui ont mangé.

Le Président du District Aisne de Billard

Noyon le 30 Aout 2020